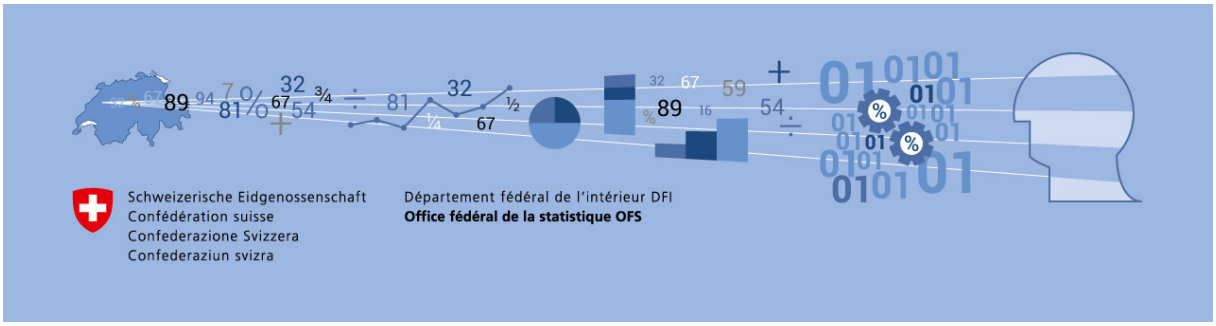

Communiqué de presse

Embargo: 01.09.2025, 8h30

15 Education et science

Changements d'emploi : situation 5 ans après l'obtention du diplôme

Deux tiers des diplômés des hautes écoles changent d'emploi dans les cinq ans après les études

Deux diplômés des hautes écoles sur trois ont changé d'emploi dans les cinq années qui ont suivi l'obtention de leur diplôme en 2018. Près d'un quart ont vu leur position hiérarchique progresser entre un an et cinq ans après la fin des études, cette progression étant généralement associée à une amélioration du revenu (+13% à +18%) et à un meilleur niveau de satisfaction dans le nouveau poste (jusqu'à +47%). Ces résultats sont issus de la deuxième enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles, menée en 2023 par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Cinq ans après la fin des études, 67% des diplômés déclarent avoir changé au moins une fois d'employeur ou de fonction au sein du même employeur depuis l'obtention du diplôme. Les titulaires d'un master ou d'un doctorat HEU sont les plus mobiles (72%), suivis de près par les diplômés d'un bachelor HES (68%), tandis que les diplômés en enseignement HEP présentent la plus grande stabilité (44% de changement d'emploi). Les principales raisons invoquées sont la recherche de nouveaux défis professionnels (45%) et l'insatisfaction vis-à-vis de l'emploi précédent (32%), notamment en lien avec l'ambiance de travail ou le contenu des tâches.

Changement d'emploi et progression hiérarchique

Entre 27% et 31% des titulaires d'un master et d'un doctorat HEU qui ont changé d'emploi au moins une fois entre un et cinq ans après la fin des études, ont accédé à une position hiérarchique plus élevée, contre 23% pour les diplômés HES et 5% pour les titulaires d'un diplôme HEP. Dans la majorité des cas, les diplômés conservent une position hiérarchique équivalente (près de 65%). Les changements d'emploi accompagnés d'une détérioration en termes de position hiérarchique restent rares (moins de 5%).

Promotions, gains salariaux et satisfaction accrue

Les diplômés ayant obtenu une promotion (23%), que ce soit au sein de la même entreprise (12%) ou auprès d'un nouvel employeur (11%), enregistrent une hausse du revenu brut standardisé (exprimé en termes réels) comprise entre 13% et 18% par rapport à ceux qui sont restés dans la même position ou qui n'ont pas changé d'employeur. Même un changement d'employeur sans amélioration de la position hiérarchique (21%) est associé à une progression salariale moyenne de 6% par rapport au même groupe de référence. Un changement d'emploi s'accompagne dans la plupart des cas d'une amélioration notable du niveau de satisfaction au travail, notamment en matière de revenu (jusqu'à +47%), d'adéquation entre emploi et formation (jusqu'à +26%), et d'espace pour la vie privée ou vie familiale (jusqu'à +44%).

Définitions

Source de données et population d'analyse
Les résultats se basent sur la deuxième enquête de 2023 auprès des diplômés des hautes écoles (EHA) ayant obtenu un diplôme en 2018. Sont inclus les titulaires d'un master HEU, d'un doctorat HEU, d'un bachelor HES, ou d'un diplôme d'enseignement HEP. En revanche, les détenteurs d'un bachelor HEU ou d'un master HES ne sont pas pris en compte en raison du nombre limité de cas. Les personnes domiciliées ou travaillant à l'étranger sont intégrées dans l'étude. Certaines analyses reposent également sur la première enquête réalisée en 2019 (un an après l'obtention du diplôme), afin d'étudier l'évolution du parcours professionnel jusqu'à cinq ans après la fin des études.

Indicateur de base du changement d'emploi
L'indicateur repose sur la question demandant aux diplômés s'ils ont changé d'employeur ou de position/fonction (auprès du même employeur) au moins une fois depuis l'obtention de leur diplôme. Les réponses possibles sont « oui » ou « non ». Deux situations sont ainsi distinguées :
(1) Changement d'emploi (employeur ou position/fonction),
(2) Pas de changement d'emploi.
Cet indicateur permet d'examiner l'ampleur du changement d'emploi parmi les diplômés depuis la fin des études.

Indicateur de l'évolution de la position hiérarchique associée au changement d'emploi
Cet indicateur combine le changement d'employeur et le changement de position hiérarchique lors du dernier changement d'emploi. Les personnes ayant changé de fonction au sein de la même entreprise, sans évolution hiérarchique, sont incluses dans la catégorie « Aucun changement d'employeur ou de position hiérarchique ». L'évolution de la position hiérarchique est mesurée via la question : « Quels aspects de votre emploi actuel ont changé par rapport à votre emploi précédent ? » avec trois réponses possibles pour la catégorie « position hiérarchique dans l'entreprise » : « baissé », « resté stable », « augmenté ». Une baisse correspond à une position déclassée, une augmentation à une promotion.
L'indicateur distingue six situations possibles :
(1) Aucun changement d'employeur ou de position hiérarchique,
(2) Changement d'employeur et même position hiérarchique,
(3) Changement d'employeur et position déclassée,
(4) Même employeur et position déclassée,
(5) Changement d'employeur et promotion,
(6) Même employeur et promotion.
Les analyses reposent sur le dernier changement d'emploi survenu entre la première enquête de 2019 et la seconde de 2023, afin de suivre l'évolution professionnelle entre un an et cinq ans après la fin des études.

Renseignements
Marco Pecoraro, OFS, section BILD-S, tél.: +41 58 484 99 01, e-mail: marco.pecoraro@bfs.admin.ch
Elisabeth Kuhn, OFS, section BILD-S, tél.: +41 58 466 34 92, e-mail: elisabeth.kuhn@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne
Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2025-0202
La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats
Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et swissuniversities ont reçu ce communiqué trois jours avant sa publication pour l'accomplissement de leurs tâches.

Part des diplômés ayant changé d'emploi au moins une fois depuis la fin des études par type de haute école et niveau d'examen (en %)

Situation cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2018

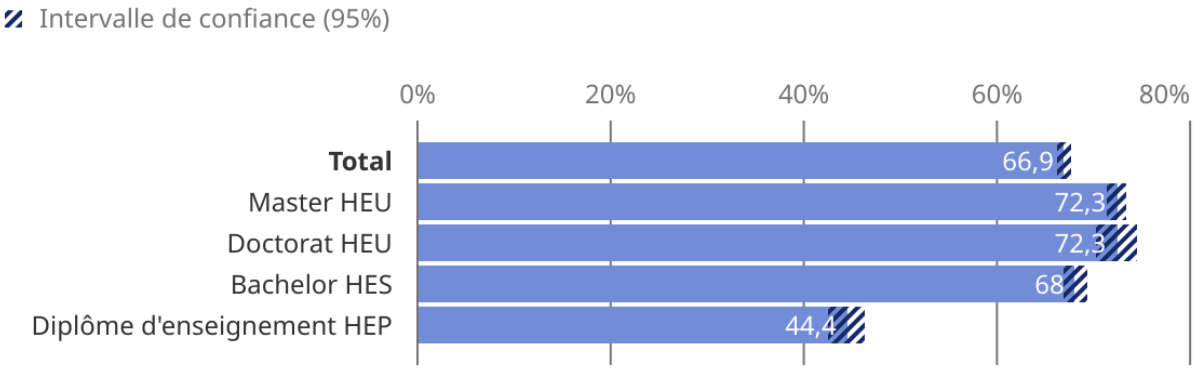

État des données: 01.09.2025
Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles (EHA)

gr-f-15.11.03-01
© OFS 2025

Raisons du dernier changement d'emploi depuis la fin des études (% de diplômés ayant indiqué une raison pour le dernier changement)

Situation cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2018

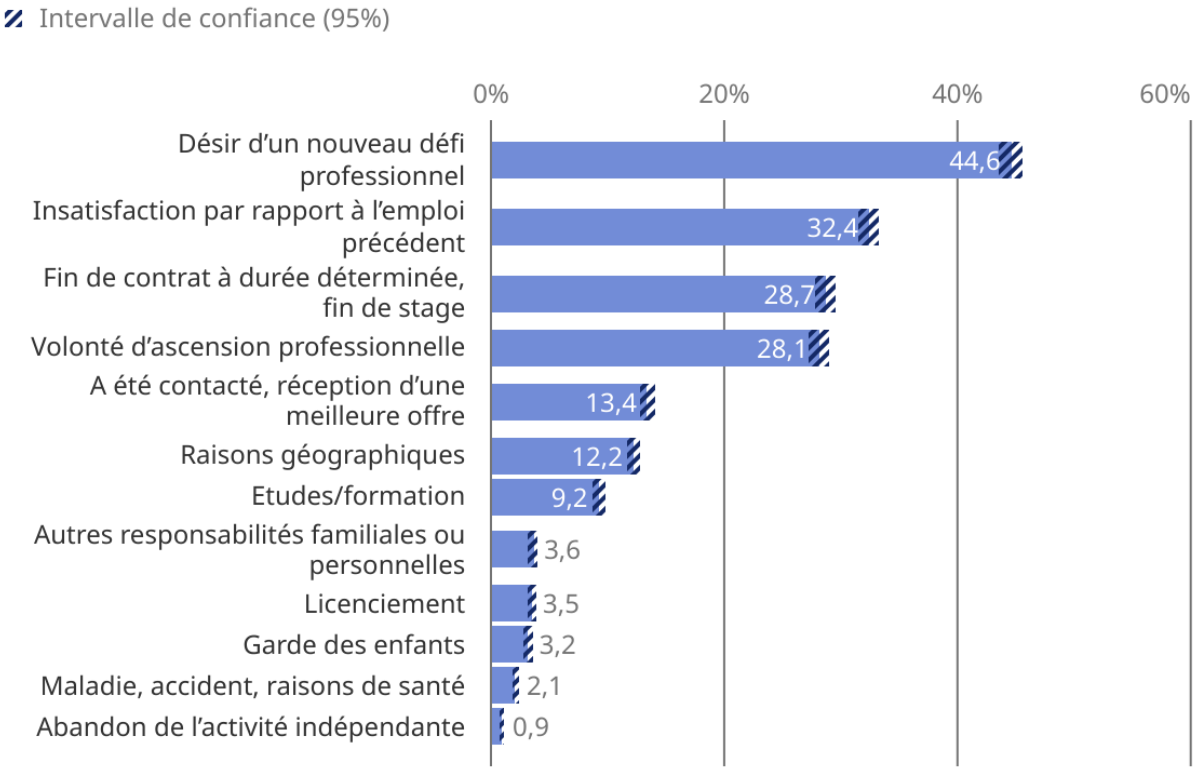

État des données: 01.09.2025
Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles (EHA)

gr-f-15.11.03-02
© OFS 2025

Aspects de l'insatisfaction concernant l'activité professionnelle précédente (% de diplômés ayant indiqué un motif d'insatisfaction pour le dernier changement)

Situation cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2018

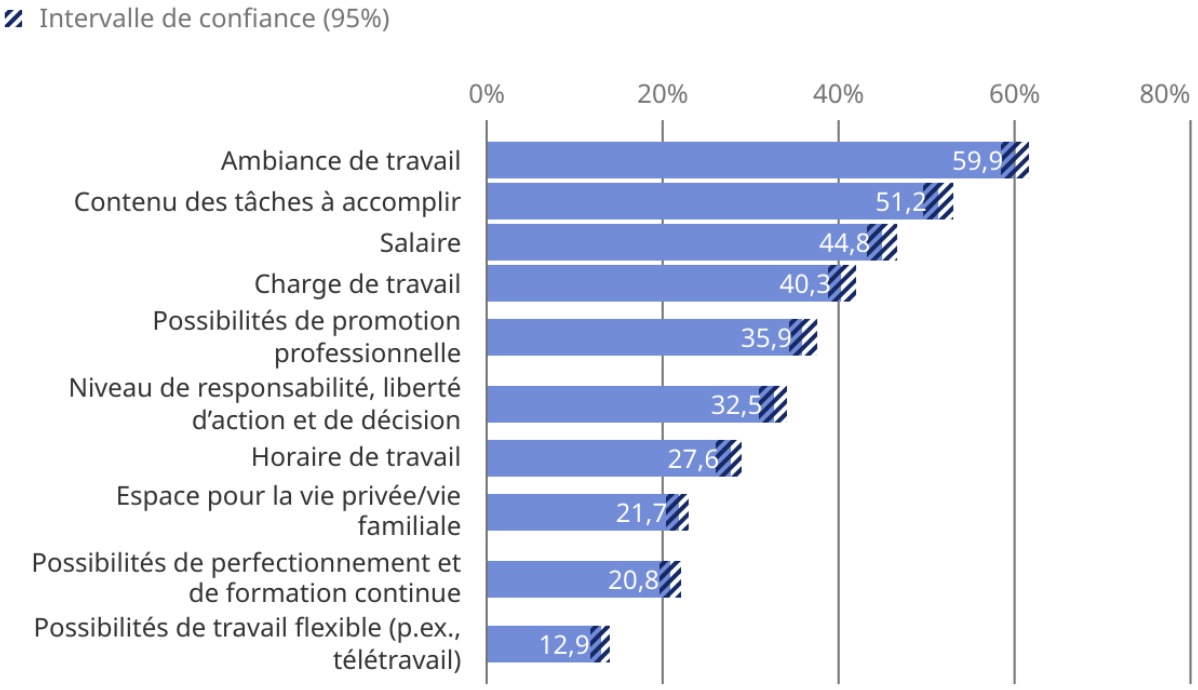

État des données: 01.09.2025
Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles (EHA)

gr-f-15.11.03-04
© OFS 2025

Evolution de la position hiérarchique lors du dernier changement d'emploi selon le type de haute école et le niveau d'examen (% du total des diplômés)

Situation cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2018

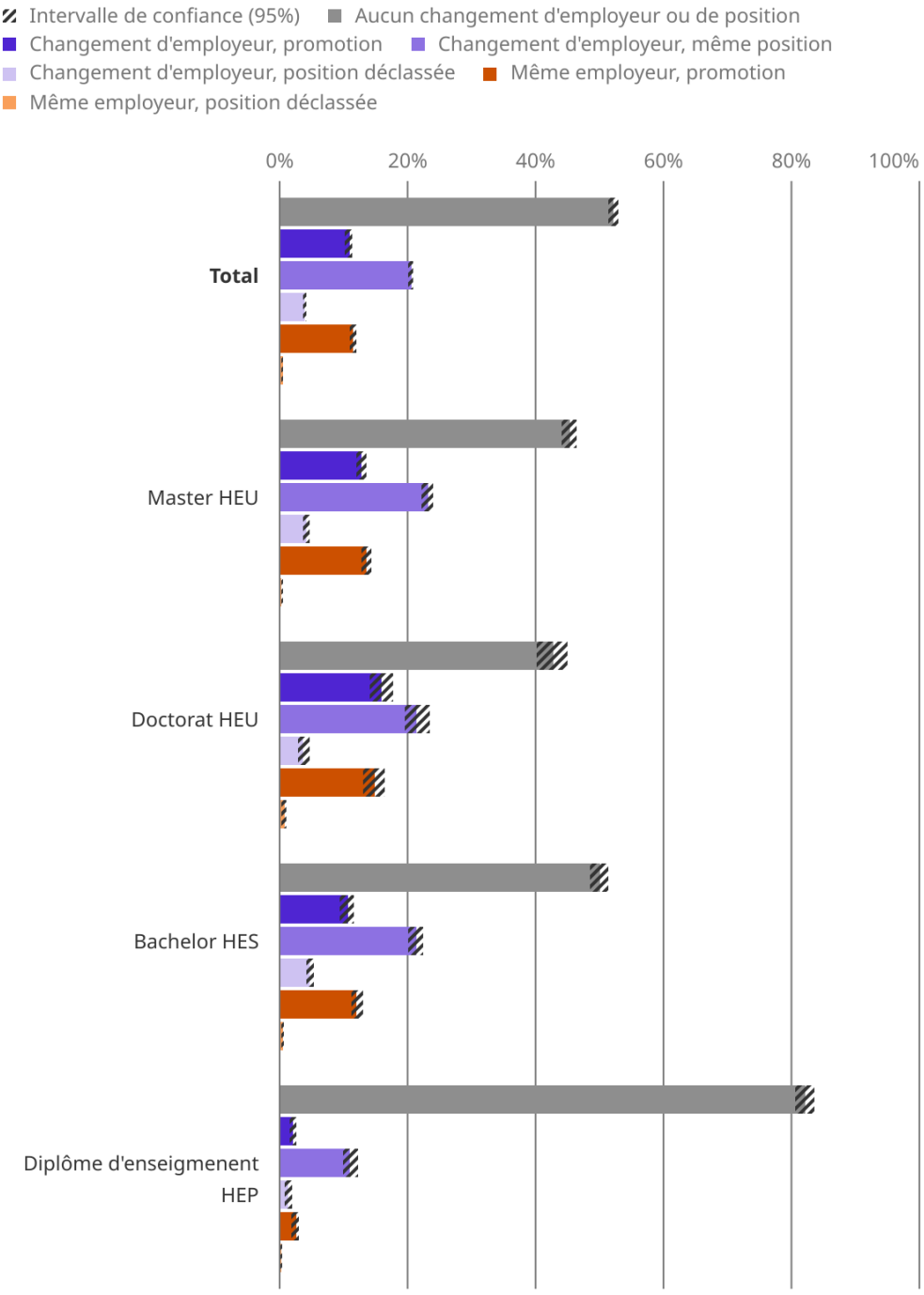

Notes : Les données se réfèrent uniquement au dernier changement d'emploi et/ou position hiérarchique survenue entre la première enquête 2019 et la deuxième enquête 2023. Le groupe « Aucun changement d'employeur ou de position » inclut (1) les cas sans changement d'emploi depuis la première enquête de 2019 et aussi (2) les diplômés qui ont indiqué avoir changé de fonction/position chez le même employeur en précisant n'avoir pas changé de position hiérarchique.

État des données: 01.09.2025
Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles (EHA)

gr-f-15.11.03-06
© OFS 2025

Evolution du revenu annuel brut standardisé (2019–2023) en lien avec le dernier changement d'emploi

Coefficients estimés du modèle de régression linéaire, année de diplôme 2018

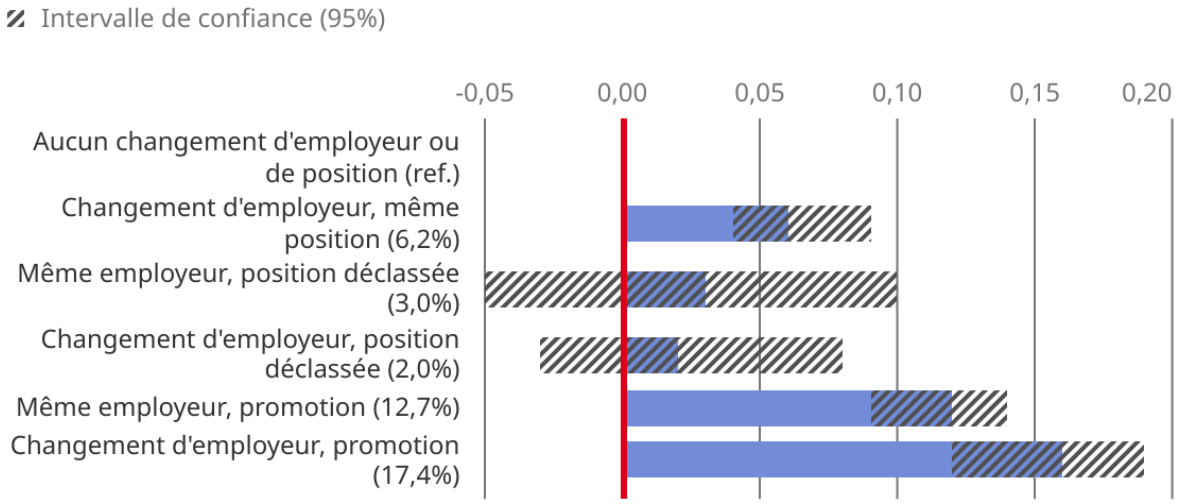

Notes : * p < 0.1, ** p < 0.05, *** p < 0.01. Coefficients et intervalles de confiance à 95%, calculés à partir d'un modèle de régression linéaire basé sur la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) ; les taux de rendement salariaux sont indiqués entre parenthèses (voir l'explication dans l'encadré 5).

Exemple de lecture : une promotion chez le même employeur et lors d'un changement d'employeur est associée respectivement à un taux de rendement salarial de 12,7% (= $e^{0,12} - 1$) et 17,4% (= $e^{0,16} - 1$), relativement à la situation sans changement d'employeur avec la même position.

État des données: 01.09.2025
Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles (EHA)

gr-f-15.11.03-08
© OFS 2025

Evolution de la satisfaction au travail selon le dernier changement d'emploi et la position hiérarchique par type de haute école et niveau d'examen (taux de croissance est exprimé en %)

Situation une année et cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2018

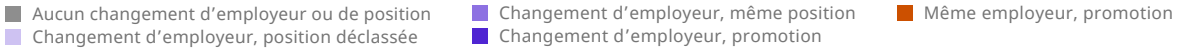

Master HEU

Taux de croissance du degré de satisfaction, entre 2019 et 2023

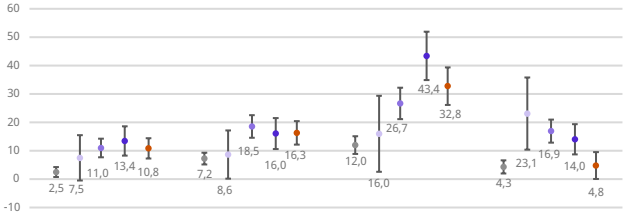

Degré de satisfaction moyen, en 2019

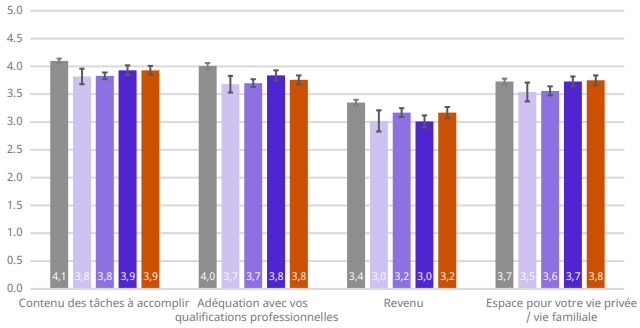

Doctorat HEU

Taux de croissance du degré de satisfaction, entre 2019 et 2023

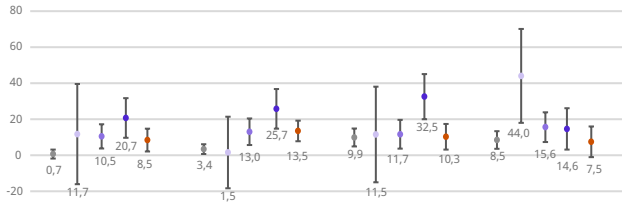

Degré de satisfaction moyen, en 2019

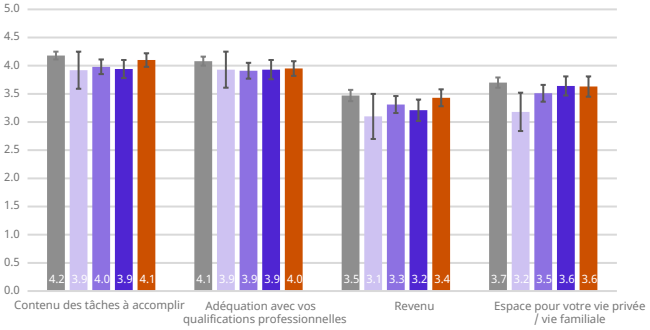

Bachelor HES

Taux de croissance du degré de satisfaction, entre 2019 et 2023

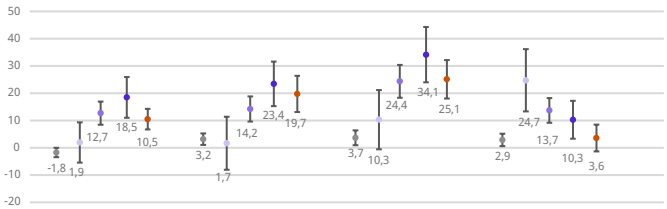

Degré de satisfaction moyen, en 2019

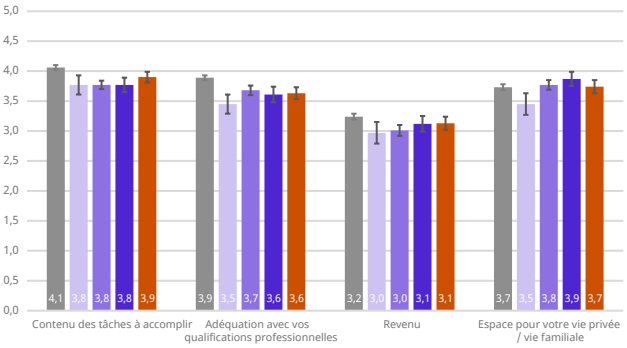

Diplôme d'enseignement HEP

Taux de croissance du degré de satisfaction, entre 2019 et 2023

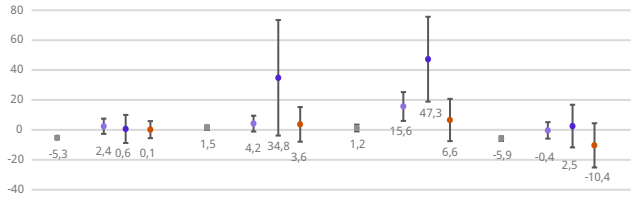

Degré de satisfaction moyen, en 2019

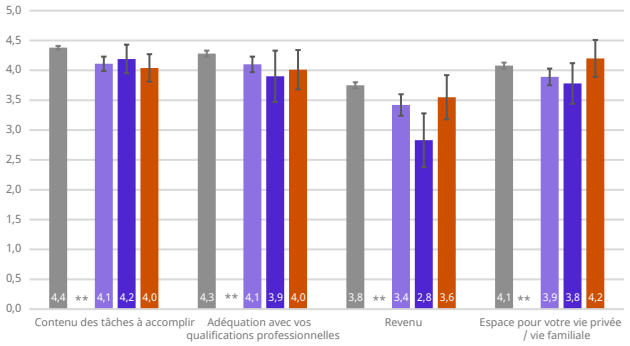

Notes : Sont considérés les diplômés qui ont répondu aux deux relevés en 2019 et 2023 ; sont uniquement pris en compte les derniers changements survenus à partir du 1er relevé en 2019.
**: moins de 25 cas. La catégorie « même employeur, position déclassée » comporte moins de 25 cas pour tous les aspects de satisfaction et n'est pas représentée dans le graphique.

État des données: 01.09.2025
Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles (EHA)

gr-f-15.11.03-09
© OFS 2025